N°98 FÉVRIER - MARS 2014

Ville Fleurie

LE FERTOIS

www.la-ferte-sous-jouarre.fr

JOURNAL MUNICIPAL DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

EN RAISON DES RÈGLES RELATIVES À LA COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE, LE MAIRE NE SIGNE PAS D'ÉDITORIAL DANS CE NUMÉRO.

DU NOUVEAU !

ÉLECTIONS

DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

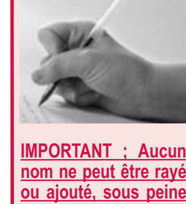
Élections municipales et communautaires

MODE D'EMPLOI

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanche 23 et dimanche 30 mars 2014. La loi «Valls» du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires instaure de nouvelles règles pour les communes de plus de 1000 habitants.

Cette année, pour la première fois, le vote portera donc sur le Conseil municipal de La Ferté-sous-Jouarre, mais aussi sur le Conseil de la Communauté de Communes du Pays Fertois.

À ce titre, deux listes figureront sur un même et unique bulletin de vote : la liste des candidats au Conseil municipal (placée à gauche) et la liste des candidats au Conseil communautaire (placée à droite).



IMPORTANT : Aucun nom ne peut être rayé ou ajouté, sous peine de nullité du bulletin.

● **COMPOSITION DES LISTES** : **La loi sur la parité impose que les listes comptent autant de personnes des deux sexes, avec une alternance homme/femme obligatoire.**

● **MODE DE SCRUTIN :** Scrutin proportionnel de liste, à deux tours, avec prime majoritaire.

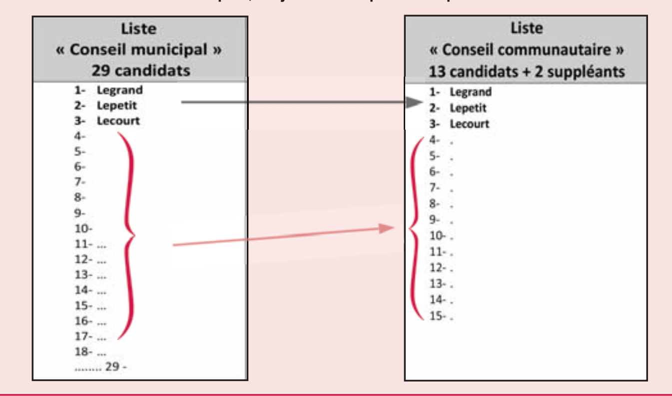
● **PREMIER TOUR :** Dans le cas où une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour, dimanche 23 mars, elle remporte l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête.

● **SECOND TOUR** : En cas d'absence de liste victorieuse au premier tour, un second tour aura lieu dimanche 30 mars, uniquement ouvert aux listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés. Les listes ayant obtenu entre 5 et 10% sont autorisées à fusionner avec les listes qui se maintiennent. Après le second tour, le décompte des voix se fait de la même façon qu'en cas de victoire d'une liste dès le premier tour.

● **ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES** : Le bulletin de vote de chaque liste comprend, dans sa partie droite, la liste des candidats au Conseil communautaire, qui doivent également être candidats au Conseil municipal. Les deux listes sont élues en même temps.

(Voir schéma ci-dessous).

A La Ferté-sous-Jouarre, les 3 premiers candidats de la liste «Conseil municipal» auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. Le reste de la liste «Conseil communautaire» sera obligatoirement composé de 12 candidats, choisis parmi les 14 situés entre la 4ème à la 17ème place de la liste «Conseil municipal», toujours en respectant la parité hommes / femmes.



● **POUR VOTER...**



Pour voter, vous devez être **inscrits sur les listes électorales** (les inscriptions sont closes depuis le 31 décembre dernier). Le jour J, **vous devez présenter obligatoirement votre pièce d'identité** et votre carte d'électeur.

Attention : seules les personnes qui se sont inscrites en 2013 recevront cette année une carte d'électeur. Les autres peuvent utiliser la carte qui leur a été attribuée en 2012.

● **BUREAUX DE VOTE**

Les **6 bureaux de vote** de la ville seront **ouverts de 8h à 18 h**. Le bureau dans lequel vous devez voter est indiqué sur votre carte d'électeur.

● **VOTER PAR PROCURATION**

En cas d'empêchement, vous pouvez voter par procuration. **Rendez-vous à la gendarmerie** afin d'y faire établir votre procuration, muni des nom, nom de jeune fille, prénom, date de naissance et adresse de la personne qui va voter pour vous. **Cette personne doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales de La Ferté-sous-Jouarre.**

Le service Etat Civil vous accueille :

Lundi Mardi et Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 11h45

CARTES D'IDENTITÉ VALIDITÉ : + 5 ANS !

Depuis le 1er janvier, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.



L'allongement concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer en mairie.

ÉVÉNEMENTS

SOIRÉE THÉÂTRE

SAMEDI 14 FÉVRIER
20H THÉÂTRE MUNICIPAL
proposée par l'Ecole de Théâtre des Meuliers

Après avoir fait salle comble en octobre dernier, la comédie décoiffante de Leslie Bevillard « **Complétement givrées !**» revient à La Ferté ! L'atelier adultes de l'Ecole assurera la première partie avec un extrait de la comédie fantastique **"Journée no limit"** de Camélia Dargis, mise en scène par Delphine Guihard.

Réservations, informations :
Tél : 06 60 19 87 28
Mail : delphine.guihard@ecole-de-theatre-les-meuliers.com
www.billetreduc.com
Tarifs : 15 € par personne.
Tarif "groupe" (10 pers.) : 12 €.

29e COURSE DES MEULIÈRES

DIMANCHE 6 AVRIL

INSCRIVEZ-VOUS !



Organisée par Sports Loisirs Pour Tous, en partenariat avec la Ville et les Fêlés du Footing Fertois, ce rendez-vous incontournable aura lieu de 8h45 à 12h30.
Différentes courses sont proposées : de 700 m à 3 km pour les jeunes (gratuit) ; 5 km et 21 km (de 6 à 12 €) pour les adultes.
Des classements par catégorie d'âge sont prévus. Deux challenges sont organisés : l'un pour les établissements scolaires fertois, le 2e pour les 60 associations sportives du canton. Un tee-shirt, une boisson et un petit pain sportif seront offerts à chaque arrivant.
Inscriptions au 17, bis route de Reuil. Un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition est obligatoire.
+ d'info : 01.60.22.15.95

● JOURNÉE BD/MANGA

SAMEDI 5 AVRIL

Auteurs et illustrateurs, ateliers, animations, expositions autour de la BD et du manga, à la Médiathèque Samuel-Beckett de 10h à 18h !

● SALON DES MAINS VERTES

DIMANCHE 13 AVRIL

Troc'plantes, concours de soupes de légumes, balades à dos d'ânes, stands, ateliers, expos, jeux, création d'arbres extraordinaires... sur le Pâtis de Condé de 10h à 18h !

+ D'INFOS EN MARS SUR www.la-ferte-sous-jouarre.fr

MAIRIE
Place de l'Hôtel de Ville
BP 70045
77263 LA FERTE SOUS JOUARRE cedex

Tél : 01.60.22.25.63
Fax : 01.60.22.99.82
Mail : info@la-ferte-sous-jouarre.fr

La Mairie vous accueille :
Lundi Mardi et Mercredi :
9h - 12h / 14h - 17h30
(urbanisme fermé le mardi après-midi)
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 11h45 *(Etat civil et Police municipale seulement)*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **14/11/2013 :** Kayliah HIVART PATIN
- **17/11/2013 :** Juliann GONCALVES
- **02/12/2013 :** Ninon MICHOUX
- **12/12/2013 :** Abd-Rahman ISSA

MARIAGES

- **25/10/2013** Rafik KRIFA et Besma HAJ AMMAR
- **09/11/2013** Cheikh Mbacke DIEYE et Jennifer WEILEMANN
- **18/12/2013** Christian GBOMA NGENZAWE et Katia MBOLI

DÉCÈS

- **15/09/1957 - 28/10/2013** Thierry CROCHET
- **03/09/1931 -31/10/2013** Jacques BOYER
- **26/09/1927 - 12/11/2013** Henri REGNIER
- **07/01/1957 - 15/11/2013** Aubert PISCOU
- **11/05/1932 - 16/11/2013** Evelia LAFUENTE SALVO
- **16/04/1976 - 32/11/2013** Laurence FOUCHÉ
- **19/07/1967 - 24/11/2013** Nathalie ETHEMENDY
- **12/01/1990 - 30/11/2013** BEN MOHAMED Sabri
- **26/11/1934 - 04/12/2013** Josette FERRAND
- **31/12/1931 - 11/12/2013** Daniel DUVAL
- **22/07/1941 - 14/12/2013** Aimé GREUB
- **08/06/1938 - 18/12/2013** Pierre MARCHAND
- **08/03/1944 - 01/01/2013** Michèle SIMON

PHARMACIES DE GARDE

lundis et samedis après-midi
***19h00 - 20h00 en semaine**

03/02 Faubourg - Esmieu*
08/02 Edé - Thévenet
10/02 Edé - Thévenet*
15/02 Faubourg - Esmieu
17/02 Faubourg* - Esmieu
22/02 Edé - Thévenet
24/02 Edé* - Thévenet
01/03 Faubourg - Esmieu
03/03 Faubourg - Esmieu*
08/03 Edé - Thévenet
10/03 Edé* - Thévenet
15/03 Faubourg - Esmieu
17/03 Faubourg* - Esmieu
22/03 Edé - Thévenet
24/03 Edé - Thévenet*
29/03 Faubourg - Esmieu
31/03 Faubourg - Esmieu*
05/04 Edé - Thévenet
07/04 Edé - Thévenet*
12/04 Faubourg - Esmieu
14/04 Faubourg* - Esmieu

En dehors des heures d'ouverture, dimanches et jours fériés, contacter le commisariat : 01 60 23 32 17.

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE



18 janvier 2014. La cérémonie des voeux du Maire et du Conseil municipal a eu lieu dans un théâtre municipal rempli ! Le Maire et les élus étaient entourés de Nicole Bricq, Ministre du commerce extérieur, de Vincent Eblé, Sénateur et Président du Conseil général, de Franck Riester, député, de Marie Richard, Vice-présidente du Conseil Général et conseillère régionale, de Jeaninne Beldent, présidente de la Communauté de Communes du Pays Fertois, de Josy Mollet-Lidy, Conseillère régionale, de Jean-Noël Humbert, Sous-Préfet de Meaux, des Maires et élus du Canton et des représentants des services de l'Etat.

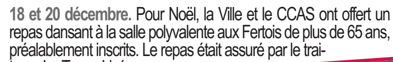
Jean-Claude Moret, 1er adjoint au Maire, a reçu avec émotion la médaille de la Ville pour ses deux années de mandat actif. **Marie-France et Christian Cadot**, a la tête du Téléthon fertois, en ont également été décorés pour leurs 22 années d'engagement.

Enfin, **Monique Lanchard**, 82 ans, Fertoise et mère de 10 enfants, a reçu la «Médaille d'or d'Honneur de la Famille Française» des mains de Nicole Bricq.

REMISE DES PRIX DE LA FONDATION DUBURCQ CLÉMENT



9 décembre. Dans son testament, Augustin Duburcq a indiqué que la Ville doit continuer à perpétrer la Fondation Duburcq-Clément créée en faveur des ouvriers du bâtiment fertois. Lors du Conseil municipal du 9 décembre, le maire a donc remis ce prix à deux ouvriers de la société fertoise WIAME TP : Patrice Delory, 18 ans d'ancienneté et Fabrice Delory, 16 ans d'ancienneté.



COLIS ET REPAS DE NOËL DES SENIORS

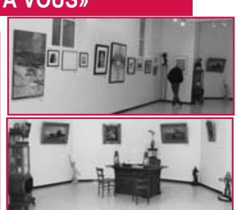


18 et 20 décembre. Pour Noël, la Ville et le CCAS ont offert un repas dansant à la salle polyvalente aux Fertois de plus de 65 ans, préalablement inscrits. Le repas était assuré par le traiteur «La Toque Lizéenne», l'animation par Corinne Rousselet, ses musiciens, chanteurs et une magicienne. Un repas et une animation appréciés, partagés dans une ambiance festive.
Celles et ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient participer à ce repas se sont vu offrir un colis festif rempli de gourmandises. 593 colis ont ainsi été remis le 20 décembre au théâtre municipal.

«LA COLLECTION DE LA VILLE S'OUVRE À VOUS»







1er décembre 2013. Avec les donations faites par chaque artiste exposant au Centre d'Art de l'Ancienne Synagogue, la Ville a pu, au fil des années, constituer un fonds d'art contemporain riche et varié. Avec cette exposition, la Ville voulait faire découvrir cette collection au public Fertois. La Ville a profité de cette occasion pour présenter plusieurs oeuvres d'art, du mobilier et tableaux d'artistes de renom, habituellement exposées dans l'Hôtel de Ville. Les oeuvres contemporaines de Philippe Pierangeli, Diane de Cicco, Erik Staal, Patrick Rossignol, Nicolas Tremblay ou encore Philippe Gaudry cotoyaient donc celles d'André Planson, de Jean-Julien Massé ou encore d'Alexandre Bouché, pour le plus grand plaisir du public qui découvrait -ou redécouvrait- ce patrimoine.

LA FERTÉ SOUS POLAR

24 novembre. Le *«36 quai des Orfèvres»*, thème de la 6e édition du salon du polar, a réuni un public nombreux à la Médiathèque Samuel-Beckett. Des auteurs de renom, des rencontres passionnantes, une exposition inédite, des débats riches, ont fait la réussite de cette manifestation dont le succès n'est plus à prouver.



Didier Daeninckx, auteur à succès, a rencontré ses lecteurs lors d'une séance de dédicaces en avant-première du salon.

Serge Scotto et son chien Saucisse, héros éponyme de sa série de romans !

Conférence de Claude Cancès, Directeur de la PJ de Paris pendant 35 ans.

MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE



Le marché de Noël a eu lieu le 14 décembre dernier sur la Place de l'Hôtel de Ville. La solidarité en était le fil rouge avec la présence des stands des associations solidaires : Amitié sans Frontière, Unicef, Comité du jumelage La Ferté / Zuffenhausen, association de parents d'élèves P.E.E.P, Association canine fertoise, Secours catholique, Germinale (qui assurait aussi la restauration sur place). Sur les stands, on trouvait des idées cadeaux ainsi que des gourmandises. Côté animations, le « Gospel Group Musango » a réchauffé l'ambiance, pendant que le Père Noël accompagné de son âne distribuait des bonbons. Le Comité de jumelage offrait le pop corn, la barba à papa et l'odeur gourmande des marrons chauds embaumait l'air. L'Union des commerçants et sa grande roue ont aussi permis à de nombreux gagnants de remporter des lots.

TÉLÉTHON :
33 028,93 € récoltés !



Grâce à l'investissement du **Comité de soutien à la recherche génétique**, soutenu par la Ville de La Ferté-sous-Jouarre et grâce à la participation de **32 associations,136 professionnels** (banques, assurances, agences immobilières, artisans, commerçants et industriels) **9 écoles** de La Ferté et du canton, de la **presse locale** et d'une **soixantaine de bénévoles** ultra motivés, 33 028,93 € ont été récoltés les 6 et 7 décembre dernier !
Une édition particulièrement émouvante puisqu'il s'agissait de la dernière pour **Marie-France et Christian Cadot**, présidents du Comité de La Ferté depuis 22 ans ! (Ils n'ont d'ailleurs toujours pas trouvé de remplaçants pour reprendre le flambeau...) S'ils cessent l'organisation de cet événement incountournable, nous pourrons toujours les retrouver aux prochaines éditions... mais en tant que participants ! La Ville de La Ferté-sous-Jouarre leur rend hommage et les remercie profondément pour ces années d'investissement qui ont permis de reverser, en 22 ans, la somme totale de 443 311 € à l'Association Française contre les Myopathies.



environnement

2 SORTIES «NATURE»
SAMEDI 22 MARS

De 10h à 12h30 au Bois de la Barre et **de 14h à 16h30 au Bois de la Bergette**, deux sorties gratuites vous sont proposées par Seine-et-Marne Environnement, pour découvrir les Espaces Naturels Sensibles fertois sur les thèmes des «Pics et chants d'oiseaux».
Inscriptions obligatoires :
Mail : biodiversite@me77.fr
Tél : 01 64 31 06 81 - 06 87 23 78 51
Plus d'infos :
www.seine-et-marne-environnement.fr.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE
POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROPRE...



Vous l'avez certainement vue à l'oeuvre sur les grands axes de la ville en ce début d'année : la nouvelle balayeuse acquise récemment par la municipalité a permis de recentrer l'ancienne balayeuse, plus petite, sur des secteurs difficiles d'acccès. Très performante, elle répond aux exigences environnementales en terme de pollution et de bruit et consomme peu d'eau et d'énergie.

STOP PUB !
Chaque année, plusieurs centaines de milliers de tonnes d'imprimés publicitaires non sollicités sont produits sur le territoire national. La plupart de ces imprimés ne sont jamais consultés et finissent... dans nos poubelles ! **La Ville de La Ferté-sous-Jouarre, en partenariat avec le SMITOM du Nord Seine-et-Marne, met à disposition des autocollants «STOP PUB»** à apposer sur les boîtes à lettres. Vous pouvez vous les procurer à l'accueil de la mairie. **La pose de cet autocollant permettra ainsi d'éviter près de 40 kg de déchets par an et par foyer équipé.**

TRI DU VERRE, DES ENJEUX IMPORTANTS

Les enjeux écologiques et économiques du tri du verre sont tels qu'il est essentiel pour les citoyens et les collectivités d'accroître quantitativement et qualitativement le recyclage du verre. En outre, une plus grande quantité de verre recyclé représente un moindre coût dans la gestion des déchets pour la collectivité...

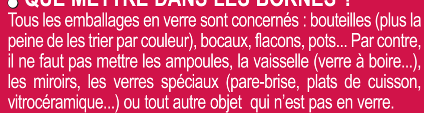
● ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE...



Sur les 10 premiers mois de 2013, les tonnages de verre récoltés par le Smitom Nord Seine-et-Marne sont à la baisse : sur le territoire du Pays fertois, nous n'avons mis dans les conteneurs à verre que 2,3 kg par mois et par habitant (2,4 kg pour la moyenne française), alors qu'on estime à 3 kg le gisement de verre à récupérer par mois et par habitant.

● TRIER N'A QUE DES AVANTAGES
A l'heure actuelle, le recyclage du verre permet d'éviter la mise en décharge de plus 2 millions de tonnes de verre par an et par conséquent, de diminuer les coûts de traitement (plus de 163 € la tonne) . Trié, le verre est racheté par les verriers pour le recyclage, recettes qui viennent aussi diminuer le coût du traitement des déchets. Enfin, le verre est recyclable à l'infini et le trier permet d'économiser les ressources naturelles (sable, eau et énergie) nécessaires à sa fabrication.

17 BORNES À LA FERTÉ
- Domaine de Tanqueux
- Salle polyvalente (allée du jumelage)
- Rue de la Barre
- Chemin des Deux Rivières
- Quai des Anglais (le long de Leader-Price)
- Rue du Four Blanc (Pièce-aux-Ecus)
- Les Bondons (angle rue du Four Blanc)
- La Gambière
- Rue Pierre Marx (au niveau de la SAUR)
- Rue des Vannes
- Avenue de Rebais (au niveau de Leclerc)
- Rue Simon Roussel (le Limon)
- Parc de Condé
- Avenue de Rebais (au niveau de l'Auberge du Petit Morin)
- Square Montmirail
- Rue du Stade
- Rue des Tanneries



● QUE METTRE DANS LES BORNES ?
Tous les emballages en verre sont concernés : bouteilles (plus la peine de les trier par couleur), bocaux, flacons, pots... Par contre, il ne faut pas mettre les ampoules, la vaisselle (verre à boire...), les miroirs, les verres spéciaux (pare-brise, plats de cuisson, vitrocéramique...) ou tout autre objet qui n'est pas en verre.

Plus d'informations : 01 60 44 40 04 ou www.smitom-nord-77.fr

● TRI DU VERRE = LUTTE CONTRE LE CANCER !
Le Smitom a passé une convention avec la Ligue contre le cancer et lui verse une subvention qui grandit en même temps que les tonnages de verre récupérés. Donc, plus on trie et plus on contribue à soutenir la Ligue.

affaires scolaires

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2014 / 2015

DÉMARCHES À EFFECTUER UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS :
- NÉS EN 2011 ET ENTRANT EN 1ère ANNÉE DE MATERNELLE.
- NOUVEAUX RÉSIDENTS FERTOIS.

Vous devez vous rendre en mairie, au bureau des affaires scolaires, **du samedi 12 avril au vendredi 9 mai** muni :
- ● du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois.
- ● d'une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (exemple : quittance de loyer, EDF, SAUR...)
- ● Personnes hébergées : fournir une *«Attestation d'hébergement sur l'honneur»*, à retirer préalablement en mairie ou à télécharger sur le site, rubrique «Enfance, enseignement».
- ● Parents séparés : fournir une *«Attestation sur l'honneur de résidence de l'enfant»*, à retirer préalablement en mairie ou à télécharger sur le site, rubrique «Enfance, enseignement».

Le service scolaire vous accueille :
Lundi, mardi, vendredi : 14h-17h
Mercredi : 9h-11h45 / 14h-17h.
Samedi : 9h-11h30.
Tél : 01 60 22 22 25
Mail : isabellejeanmougin@la-ferte-sous-jouarre.fr

solidarité - santé

INFO SENIORS

UN «PÔLE» SENIORS AU CCAS



● Vous cherchez des renseignements sur les possibilités de maintien à domicile, la téléassistance, les établissements d'hébergement pour personnes âgées, les obligations alimentaires, les aides à l'autonomie ? Rendez-vous au CCAS de La Ferté sous Jouarre (9 rue du Mouton), pour tout renseignement concernant les seniors mais aussi pour obtenir de l'aide dans vos démarches.

Inscriptions au CCAS (mairie annexe)
9 rue du Mouton.
Tél : 01.60.22.75.83
Lundi, mardi, mercredi :
9h - 12h / 14h à 17h30
Jeudi : 9h -12h
Vendredi : 9h- 12h / 14h -17h.

PERMANENCES DU CENTRE 77
Le Centre 77 (association «Loi 1901») assure les prestations de maintien à domicile sur La Ferté-sous-Jouarre. Vous avez besoin de renseignements sur ces prestations ? Le Centre 77 assure une permanence **le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 17h au Point d'Accès au Droit** (Galerie marchande – Entrée Rue Goury – à coté de la Police municipale).

VACCINATION GRATUITE
● L'hôpital de Meaux propose gratuitement, à La Ferté-sous-Jouarre, les vaccinations obligatoires et recommandées. Ces permanences s'adressent aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes et ont lieu dans les locaux de la PMI (33 rue pierre Marx), une fois par mois, de 14h à 16h, avec une équipe de l'unité d'actions de santé publique.
PROCHAINES DATES : Mercredis 19 février, 19 mars et 16 avril.

TRAVAUX

✔ TROTTOIRS ET RÉSEAU EAUX PLUVIALES AVENUE DU CAPITAINE LAHITTE
Les travaux de création d'un réseau d'assainissement avec une rétention pour limiter le débit d'eau qui sera rejeté dans le réseau de la commune de Jouarre, ont démarré le 8 janvier pour une durée prévisionnelle de 4 mois. A la suite de ces travaux, les enrobés de chaussée seront refaits jusqu'au rond-point Tingaud.
Le Conseil général procèdera ensuite à la remise en état de la chaussée.

✔ VIDÉOPROTECTION
En complément des 16 caméras installées en ville en 2012, 6 nouvelles ont été posées en décembre, Place de l'Hôtel de Ville, rue du Faubourg, rue des Pelletiers et rue du Port-aux-meules.

✔ CRÉATION D'UNE ZONE PIÉTONNE VÉGÉTALISÉE RUE DE LA GARE
La rue de la gare, qui relie le secteur de la gare



au centre ville, a été réaménagée en décembre. Désormais piéton, ce passage a subi des travaux de réhabilitation de la voirie avec notamment une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite. De gros pots bleus, agrémentés d'arbres et de fleurs qui nécessitent un faible arrosage ont été installés. Une arche fleurie a été installée fin janvier, et dès que la météo le permettra, des pavés en résine et une meule en pierre meulière seront posés.

✔ SÉCURITÉ ROUTIÈRE RUE DU FOUR BLANC ET RUE DUBURCQ-CLÉMENT



Un dispositif de sécurité de type « écluse » a été installé à titre expérimental sur la rue du Four Blanc, afin de réduire la vitesse des véhicules. Le même système expérimental, qui avait été mis en place, dans un premier temps de façon provisoire, rue Duburcq-Clément, a été réalisé de façon définitive, après avoir fait ses preuves.

TRIBUNE POLITIQUE *(article 9 de la loi 2002-276)*

GEM'O (Union pour la Ferté en Mouvement (UFM) - La Ferté Ensemble Demain)

Travaux électoraux
Depuis quelques semaines, les travaux fleurissent en ville : réfection à minima mais à coups de bulldozer, des « trottoirs » avenue du Capitaine Lahitte, pose de plots de chantier pour limiter la vitesse rue du Four Blanc, plantations tout azimut des trottoirs, sans doute pour tenter de faire oublier le massacre à la tronçonneuse d'arbres anciens quelques centaines de mètres plus loin, sans oublier le summum : la végétalisation bitumée de la rue de la gare, à coup de pots géants en plastique bleu ! Le tout pour la modique somme de quelques centaines de milliers d'euros.

Si de telles améliorations sont louables, elles interviennent « curieusement » à moins de deux mois des élections municipales alors que certaines ont été votées il y a plusieurs années ! L'on peut se poser la question d'une telle accumulation en cette fin de mandat et si nos impôts doivent servir d'arguments électoraux de dernière minute.
Pour qui prend-on les électeurs ? La Municipalité socialiste actuelle croit-elle vraiment que les Fertois vont se laisser dupés par cet étalage de dernière minute au moment de mettre leur bulletin dans l'urne ?

Joëlle CHARLIER, Présidente de GEM'O

SANS ÉTIQUETTE
Un espace funéraire de proximité s'est ouvert à Sept-Sorts pour les besoins du canton dans un lieu calme offrant une ambiance apaisante.
Cette édification va lever la contrainte de la distance pour la population Fertoise et les communes environnantes.

Danièle THIBAUD

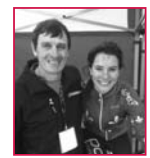
SANS ÉTIQUETTE
Texte non transmis à la date d'impression.

Danielle BERTHOD

sport

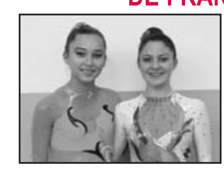
DES NOUVELLES DE LA PÉDALE FERTOISE

La Pédale fertoise est placée 8e au classement général 2013 des clubs franciliens. Une exellente place puisqu'on compte 178 clubs ! La Ville félicite tous les coureurs, dirigeants, encadrants et partenaires qui font vivre l'association !



A 19 ans, Fanny Stumpf a disputé un dernier championnat de France le 12 janvier dernier à Lignères-en-Berry, où elle a terminé 7ème. Fanny quitte la Pédale fertoise pour rejoindre la division nationale au sein du club d'Argenteuil.

LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE FERTOISE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE



L'association Fertoise était à nouveau présente lors des Championnats de France de Gymnastique Rythmique les 25 et 26 janvier 2014 *(à l'heure où nous imprimons, les résultats ne sont pas encore connus, voir le site de la Ville rubrique «Sport»)*. En effet, **Elise Andriesse et Charlotte Portejoie** se sont qualifiées lors de la compétition Zone Île-de-France qui a eu lieu à Evry-Corbeil.

L'AFG compte cette saison 260 adhérents, que ce soit en gymnastique rythmique, gymnastique artistique féminine et petite enfance.

UN BILAN POSITIF POUR LE TENNIS FERTOIS

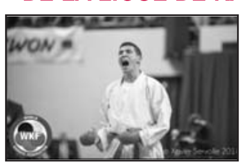


Premier club fertois en nombre de licences, 3ème de Seine-et-Marne sur 200, le club de tennis fertois dresse un beau bilan de 2013 :

- Sur 33 équipes adultes engagées, 6 évoluent en Prénatal seniors Dames et Messieurs, +45, +55 dames, +35, +45 messieurs.
- Une joueuse se qualifie et dispute le championnat de France en équipe en +65 dames
- Une joueuse se qualifie pour les championnats de France à Roland Garros.
- Sur 13 équipes jeunes engagées, 4 disputent les phases finales du championnat de Seine-et-Marne.

Sans compter les 537 jouers qui ont participé au tournoi annuel du club, les séances découvertes proposées aux écoles, collèges et lycées de la Ville qui font, eux aussi vivre, le club.

SOFIANE, FIERTÉ DE LA LIGUE DE KARATÉ 77



La Ligue 77 de Karaté, dont le siège est à La Ferté, est fière de Sofiane Agoudjil, licencié au club de Combs-la-Ville. En effet, il a remporté la victoire de l'Open International de Paris Karaté les 11 et 12 janvier derniers. Il lui faut d'ores et déjà se préparer pour les prochaines échéances de la saison avec en ligne de mire les championnats d'Europe Sénior en Finlande au mois de mai 2014 !

JOURNAL MUNICIPAL DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Directrice de la publication : Nathalie Pierre
Rédaction : Élus et agents municipaux
Photos : Archives municipales
Maquette : Barbara Godart
Impression : Imprimerie du Faubourg La Ferté-sous-Jouarre

Le Fertois est tiré à 4 500 exemplaires sur papier recyclé.



centre d'art de l'ancienne synagogue

À DÉCOUVRIR AU CENTRE D'ART...

Yves Becquet revisite La Fontaine *« Impertinences »*

Du 15 mars au 27 avril 2014

VERNISSAGE SAMEDI 15 MARS À 11H.

«La raison du plus fort est toujours la meilleure. » « Rien ne sert de courir, il faut partir à point.». « On a souvent besoin d'un plus petit que soi. » Chacun a un jour lu, écouté ou étudié une des fables de La Fontaine. Chacun a en tête une de ces morales devenues proverbes. Chacun s'en est fait une image. A travers cette exposition, Yves Becquet propose sa propre vision de 50 fables. Amoureux de Château-Thierry, ville natale du fabuliste, il offre un regard nouveau sur des toiles grands formats, peintes à l'huile, que certains trouveront particulièrement... impertinentes.

CATALOGUE 2014



Découvrez la programmation annuelle du Centre d'Art de l'Ancienne Synagogue dans le catalogue des expositions, disponible directement sur place, mais aussi à l'Office de tourisme ou à l'Hôtel de Ville.
N'hésitez pas à le consulter ou le télécharger en ligne sur le site de la Ville, rubrique Culture.
WWW.LA-FERTE-SOUS-JOUARRE.FR

Toujours au Centre d'Art, et jusqu' au 9 mars... Sylvie Marletta présente « *Métamorphoses* »

Il est encore temps de découvrir le travail de Sylvie Marletta et ses photos-toiles qui «font de l'ordinaire quelque chose d'extraordinaire». En accentuant contrastes et couleurs, le cliché se transforme en toile. Passionnée de peinture et de photos depuis son plus jeune âge, Sylvie Marletta brouille les pistes, interpelle avec le souci du détail. A voir absolument !



LE CENTRE D'ART ET LE MUSÉE PLANSON SONT OUVERTS PENDANT LES PÉRIODES D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES UNIQUEMENT. ENTRÉE LIBRE. Horaires : Samedi 15h -18h. Dimanche et jours fériés : 10h - 12h / 15h - 18h.
28, boulevard Turenne Tél : 01.60.01 87 99 ou 01 60 22 93 27 Mail : solenehonore@la-ferte-sous-jouarre.fr

médiathèque samuel beckett

«DE L'ÉCRITURE À L'IMPRIMERIE»

EXPOSITION JUSQU'AU 15 FÉVRIER

Visites gratuites commentées samedi 8 février



Une exposition en 20 panneaux retrace l'histoire et le parcours des écritures dans le monde depuis les origines, jusqu'à l'invention de l'imprimerie en Occident, agrementée de documents, d'objets et de livres rares provenant du fonds ancien de la médiathèque.

...et SAMEDI 8 FEVRIER de 10h à 18h :

Jacques Driot, fondateur et directeur du Musée de l'imprimerie et de la typographie de Rebais proposera plusieurs visites commentées et des animations autour de l'imprimerie et de ses differentes techniques : démonstrations sur presse ancienne, présentations de compositions de textes, etc. Une journée ludique pour découvrir le savoir-faire des typographes.

L'APRÈS-MIDI À LA MÉDIATHÈQUE POUR LES SENIORS

● Vous avez plus de 60 ans et aimez lire ? Le CCAS organise, en partenariat avec la médiathèque Samuel-Beckett, des rendez-vous mensuels autour d'un thème d'actualité. Les agents de la médiathèque vous proposeront des documents en lien avec le sujet et vous pourrez également amener, commenter et partager votre propre fonds documentaire et/ou matériel. La première séance aura lieu **JEUDI 24 AVRIL de 14h à 16h30** et aura pour thème l'anniversaire de la Grande Guerre.
Inscriptions au CCAS (mairie annexe), 9 rue du Mouton. Tél : 01.60.22.75.83

MÉDIATHÈQUE SAMUEL-BECKETT : 24, rue du port aux meules
01.60.25.57.75 mediatheque@la-ferte-sous-jouarre.fr
http://mediatheque.fertesousjouarre.net

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

● L'HEURE DU CONTE

30 minutes d'histoires pour les enfants, de 10h30 à 11h. Entrée libre.
- **Mercredis 12 février** : Les personnages fééríques.
- **Mercredi 12 mars** : Les créatures fantastiques.

● LE CERCLE DES LECTEURS

Samedis 22 février et 29 mars à 14h30
Venez parler de vos lectures, partager sur vos auteurs préférés, échanger sur des sujets littéraires., ou tout simplement écouter ! **Entrée libre.**

AGENDA

Jusqu'au 15/02 : «De l'imprimerie à l'écriture" *(voir p.4)*
06/02 : Permanence Centre 77 *(voir p.3)*
07/02 : Permanence Espace Info-énergie - 9h-12h, mairie.
08/02 : Visites commentées expo imprimerie *(voir p.4)*
09/02 : Médailles du travail - 11h, mairie.
12/02 : Repas du Club de l'amitié - 12h, salle polyvalente.
12/02 : L'heure du Conte *(voir p.4)*
13/02 : Conseil municipal ouvert à tous - 20h30, mairie.
14/02 : Soirée théâtre *(voir p.1)*
21/02 : Permanence Espace Info-énergie - 9h-12h, mairie.
21/02 : Permanence UFC Que choisir - 9h-11h30 au PAD (galerie marchande, 34 rue des Pelletiers).
22/02 : Cercle des lecteurs *(voir p.4)*
01/03 : Forum info loisirs «Venez goûter aux loisirs» - organisé par l'ACIF et l'Office de tourisme, de 14h à 18h.
01/03 : Kabaret des Mains Bleues - 20h, 11 allée du jumelage.
06/03 : Permanence Centre 77 *(voir p.3)*
07/03 : Permanence Espace Info-énergie - 9h-12h, mairie.
08/03 : Loto de la pédale fertoise - Salle polyvalente.
15/03 : Vernissage expo «Yves Becquet» *(voir p.4)*
19/03 : Goûter du Club de l'amitié - 14h, salle polyvalente.
19/03 : Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.
21/03 : Permanence Espace Info-énergie - 9h-12h, mairie.
21/03 : Permanence UFC Que choisir - 9h-11h30 au PAD (galerie marchande, 34 rue des Pelletiers).
22/03 : Sorties nature aux Bois de la Barre et de la Bergette *(voir p.3)*
23/03 : Elections municipales et communautaires *(voir p.1)*
30/03 : Elections municipales et communautaires *(voir p.1)*
03/04 : Permanence Centre 77 *(voir p.3)*
05/04 : Journée de la BD et du manga *(voir p.1)*
05/04 : Kabaret des Mains Bleues - 20h, 11 allée du jumelage.
06/04 : Course des meulières *(voir p.1)*
13/04 : Salon des mains vertes *(voir p.1)*

mémoire collective



«LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE DANS LA GRANDE GUERRE»

Appel à vos souvenirs...

Dans le cadre du centenaire de la Guerre 1914-1918, la Ville de La Ferté-sous-Jouarre présentera, du 27 septembre au 11 novembre, une exposition ***"La Ferté-sous-Jouarre dans la Grande Guerre : De la Bataille de la Marne à l'Armistice"*** au Centre d'art de l'ancienne Synagogue.
Afin de compléter les documents d'archives municipales, nous comptons sur vous pour alimenter cette exposition, pour **faire de cette manifestation un grand moment de partage et de valorisation de notre mémoire collective** et familiale !

Nous lançons donc une collecte d'objets, d'illustrations, de documents relatifs à cette sombre période de l'Histoire.



Alors n'hésitez pas à relayer largement cette information autour de vous. Bien évidemment, tous les objets seront restitués à leurs propriétaires à la fin de l'exposition.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Office de tourisme de La Ferté-sous-Jouarre par téléphone au 01 60 01 87 99 ou par mail : tourisme@la-ferte-sous-jouarre.fr.